

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/06/2014 – Convocation du 17 juin 2014

Compte rendu affiché le 4 juillet 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Claire POINT

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Béatrice THONY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Youcef BOUREZG par Marc RODRIGUEZ ; Hélène SORREL-DUNAND par Claire LEBAHAR ; Tameur GUENNAT par Marc GRAZIANA ; Ghariba AKROUCHE par Alain MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	25
Votants	29
Exprimés	29

Objet : CEL-CLAS : Subventions

La commune s'implique de manière active dans des dispositifs divers liés au soutien de certains élèves. Elle utilise pour cela les compétences de partenaires associatifs.

Afin de permettre le financement des associations impliquées dans les dispositifs :

- Contrat Éducatif Local, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013/2014,
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité 2013/2014,

il est proposé au Conseil Municipal de décider de l'attribution des subventions suivantes.

	JUILLET 2014
Neuille Gym	1 811
Côté jardin	2 145
CSF	5 059
MJC	5 014
OCC	6 650
Cie Théâtre Bords Saône	7 559
ARTHROPOLOGIA	965
Harmonie	394
TOTAL	29 597

Le Conseil Municipal :

- Ouï l'exposé de Madame l'adjointe déléguée et après avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Contrat Éducatif Local,
- Vu le CLAS 2013/2014,
- **Décide de l'attribution des subventions telles que définies ci-dessus,**
- **Dit que la dépense, prévue au budget communal figure à l'article 6574,**
- **Autorise Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
 Neuville-Sur-Saône, le 26 juin 2014
 Le Maire,
 Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après
 - Dépôt en Préfecture le 03/07/2014
 - Publication ou affichage le 03/07/2014

Valérie GLATARD, Maire.

